



## 12<sup>ème</sup> RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA PÊCHE DES PAYS MEMBRES DU CIHEAM

Rabat (Royaume du Maroc) – 25 octobre 2024

Déclaration finale

25 octobre 2024

Approche méditerranéenne de la souveraineté alimentaire :

Préoccupations et impacts sur les systèmes agroalimentaires durables

À l'invitation de S.E. M. Ahmed EL BOUARI, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc, et de M<sup>me</sup> Frida KRIFCA, Présidente du Conseil d'administration du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), les Ministres de l'Agriculture des 13 pays membres du CIHEAM, ou leurs représentants, se sont réunis à Rabat le 25 octobre 2024 pour discuter du développement de systèmes agricoles et alimentaires durables et résilients, ainsi que de la sécurité et de la souveraineté alimentaires dans une région méditerranéenne marquée par de nombreux défis.

### **Ministres et chefs de délégation**

#### **RAPPELANT QUE**

- Le bassin méditerranéen, carrefour de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, est le berceau de grandes civilisations et un centre de gravité majeur dans l'espace eurafricain, et qu'il a toujours été un lieu propice aux échanges culturels et scientifiques ;
- Ce bassin a constitué un environnement propice au développement de systèmes d'élevage et de cultures agricoles emblématiques (céréales, légumineuses, vignes, oliviers et arbres fruitiers);
- Les peuples méditerranéens partagent des caractéristiques, des origines et des valeurs communes, et forment une identité méditerranéenne distincte ; Ils expriment les mêmes aspirations et perspectives et sont confrontés à des défis similaires, exacerbés par les conflits géopolitiques actuels;

#### **CONSIDÉRANT QUE**

- La région méditerranéenne est l'une des zones les plus touchées par le changement climatique, se réchauffant 20 % plus rapidement que la moyenne mondiale, ce qui représente à la fois un défi et une opportunité pour innover dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la gestion des

écosystèmes, afin de renforcer leur résilience face aux catastrophes naturelles;

- Les ressources en eau, bien qu'inégalement réparties et surexploitées, peuvent être gérées plus efficacement grâce à de meilleures pratiques et l'amélioration des technologies, d'autant plus que la croissance démographique amplifie la nécessité d'améliorer l'accès, la qualité et la gestion de ces ressources vitales;
- Les conflits au Moyen-Orient exacerbent la faim et les défis liés à la sécurité alimentaire, affectant particulièrement les populations rurales et agricoles, il est crucial de renforcer la résilience des systèmes alimentaires et agricoles afin de soutenir les populations les plus vulnérables, en garantissant un accès continu aux chaînes d'approvisionnement alimentaire dans le cadre des efforts de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction;
- La lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires représente une opportunité majeure pour bâtir des systèmes alimentaires plus durables. En réduisant le gaspillage, nous pouvons améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, protéger les écosystèmes naturels, et mieux utiliser les précieuses ressources investies dans la production alimentaire.

## **SOULIGNANT QUE**

- Pour répondre aux besoins alimentaires croissants, de nombreux pays de la région dépendent largement des importations, ce qui les rend vulnérables aux fluctuations des marchés internationaux, et que des politiques agricoles solides sont essentielles pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition des populations;
- La région méditerranéenne est marquée par une grande instabilité, compromettant ainsi le développement et la paix ;

- En dépit des initiatives entreprises, la réduction du gaspillage et des pertes alimentaires demeure un défi majeur à chaque étape de la chaîne, de la production à la consommation ;
- Les femmes, en particulier dans les zones rurales et côtières, représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole mais restent confrontées à des défis persistants, ce qui met en évidence la nécessité urgente de mettre en place des politiques plus inclusives et axées sur l'égalité des sexes ;
- Les jeunes représentent un atout majeur pour le développement de la région, bien que le taux de chômage élevé demeure un défi important;
- Les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche peinent à attirer de nouveaux talents et à susciter des vocations, en raison de la nature exigeante du travail et du faible statut social qui y est associé;
- La région est marquée par des déséquilibres nutritionnels, avec une prévalence de la sous-nutrition et des carences en micronutriments chez les populations les plus vulnérables, ainsi qu'une proportion significative de la population en surpoids, ce qui alourdit le fardeau des maladies non transmissibles.

## RAPPELANT QUE

- a. Il y a près de 30 ans, la **Déclaration finale de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne de Barcelone** (novembre 1995) établissait la nécessité d'un cadre de coopération multilatérale avec les pays du bassin méditerranéen ;
- b. **L'Agenda 2030 de développement durable** adopté par les Nations Unies reconnaît le rôle crucial joué par le secteur agricole dans la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable ;
- c. Le **Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires** (2021), **l'Appel à l'action pour une transformation accélérée des systèmes alimentaires** (juillet 2023), ainsi que les recommandations des **Dialogues du**

**Sommet** dans la région méditerranéenne, dans le cadre desquels le CIHEAM, en tant que partenaire clé, a contribué à la mise en place de la Plateforme FAO-CIHEAM-UpM-Fondation PRIMA pour des systèmes alimentaires méditerranéens durables (SFSMED);

- d. La **Déclaration de la COP28 des Émirats Arabes Unis** sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique;
- e. La **Déclaration de Matera sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires** (juin 2021), dans laquelle les ministres des Affaires étrangères et du Développement du G20, ainsi que des agences des Nations Unies et d'autres partenaires, ont reconnu que la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires durables sont essentiels pour éliminer la faim, encourager la cohésion sociale et le développement communautaire, réduire les inégalités socio-économiques entre et au sein des pays, développer le capital humain, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes, tout en soutenant une croissance économique mondiale inclusive et un développement durable;
- f. **L'Initiative pour les systèmes alimentaires du G7 Puglia**, mentionnée dans la Déclaration des dirigeants du G7 de Puglia (juin 2024), appelle à redoubler d'efforts pour surmonter les obstacles structurels à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- g. Le « **Nouveau Pacte pour la Méditerranée** » de l'Union européenne pour établir des partenariats méditerranéens dans des domaines d'intérêt mutuel et la nomination en septembre 2024, pour la première fois, d'un Commissaire exclusivement dédié aux questions méditerranéennes ;
- h. Le **communiqué des ministres de l'Agriculture du G7** (Syracuse, septembre 2024) et leur engagement à rendre l'agriculture et les systèmes alimentaires plus productifs, résilients et durables, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

## CONSIDÉRANT QUE

- La solidarité régionale est essentielle pour réduire les inégalités ;
- La sécurité alimentaire dans la région dépend également de la stabilité des marchés agricoles internationaux, nécessitant une coordination régionale vigilante et le partage d'informations fiables ;
- L'agriculture durable joue un rôle essentiel dans l'atténuation du changement climatique, en particulier en tant que secteur capable de capturer le carbone ;
- La nouvelle politique agricole commune européenne 2023-2027 aborde la transition agroécologique dans le cas des pays de l'UE ;
- La préservation des pêcheries et le développement durable des zones côtières nécessitent une approche concertée ;
- L'agriculture et la pêche sont des sources d'opportunités essentielles dans les territoires ruraux et côtiers pour la jeunesse méditerranéenne et doivent être considérées comme des secteurs d'avenir;
- L'éducation tout au long de la vie et la formation professionnelle doivent être orientées vers les besoins des régions en termes d'emploi et de compétences, afin de promouvoir le développement des zones rurales et côtières, mais aussi de renforcer les compétences et les capacités des jeunes et des femmes ;
- Il est indispensable de relier et d'adapter les programmes d'éducation et de formation aux besoins du secteur privé afin de favoriser les compétences entrepreneuriales et les emplois locaux, tout en stimulant les investissements publics et privés;
- Il est nécessaire de promouvoir des écosystèmes multi-acteurs (recherche, universités, institutions, entreprises privées ...), capables d'identifier les besoins locaux et mondiaux, de réduire les écarts entre les entités publiques et privées, et de créer de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes générations.

## CONSCIENT QUE LE CIHEAM

- Depuis sa création en 1962, l'organisation promeut **le renforcement des capacités à travers des programmes de formation et d'enseignement à divers niveaux**, avec des cours avancés et spécialisés, des Masters et des programmes de Master of Science dans le domaine des systèmes agroalimentaires durables, y compris les secteurs de la pêche et de la foresterie, ayant été dispensés à plusieurs milliers de personnes;
- Participe activement à l'avancement de **la recherche scientifique** à travers de nombreux projets financés par l'Union européenne et d'autres bailleurs de fonds ; soutient diverses plateformes internationales de doctorat ; et met en œuvre des programmes, des réseaux et des actions par **le biais de la diplomatie scientifique** ;
- Joue un rôle central dans **la coopération et le développement régional**, en favorisant les synergies entre les institutions publiques, le secteur privé et la société civile à travers des projets de terrain, permettant de renforcer les capacités des communautés agricoles, de pêche et d'élevage, de promouvoir des technologies agricoles durables, de faciliter les échanges de bonnes pratiques entre pays méditerranéens, de gérer durablement l'eau, de développer des approches de résilience face au changement climatique, et de soutenir les femmes dans les transitions socio-environnementales en milieu rural, entre autres ;
- Contribue au **développement des relations internationales** en Méditerranée sur des thématiques essentielles telles que l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, tout en **assurant la continuité d'un dialogue de confiance**;
- Offre un cadre adéquat pour **analyser les évolutions des systèmes agroalimentaires méditerranéens, sensibiliser les parties prenantes et mener des études**, notamment prospectives, permettant ainsi de s'adapter au mieux aux profondes transformations structurelles et économiques en cours ;

- Contribue à promouvoir et à animer des **plateformes de dialogue et de coopération stratégique, facilitant le partage de données, d'expertises et de connaissances** afin de répondre aux besoins urgents et émergents des pays méditerranéens en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires.

### ***Les ministres et les chefs de délégation,***

considérant la diversité et la complexité des systèmes agroalimentaires dans la région méditerranéenne et en accord avec le CIHEAM, après avoir discuté des politiques nationales et des actions à mener de manière concertée au niveau régional pour répondre aux enjeux susmentionnés, ont formulé les recommandations suivantes à l'attention : 1) des pays membres du CIHEAM, 2) des organisations internationales actives en Méditerranée, et 3) du CIHEAM lui-même ;

### **RECOMMANDENT**

- De renforcer le rôle et les initiatives du CIHEAM en Méditerranée, en favorisant les contributions financières publiques et privées et/ou en soutenant des projets spécifiques d'intérêt commun ;
- De considérer le développement durable des secteurs rural, agricole et halieutique comme une priorité dans leurs stratégies de croissance, en raison du rôle crucial qu'ils jouent dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, la résilience des territoires, la revitalisation des communautés de pêcheurs, ainsi que dans la croissance économique globale ; et, par conséquent, d'investir fortement dans le capital humain de ces secteurs;
- De dispenser des enseignements et des formations qui répondent de manière adéquate aux défis socio-économiques et environnementaux des zones rurales et côtières méditerranéennes, afin de proposer des solutions viables dans les domaines de la gestion durable des ressources, du climat, de la



biodiversité, de l'agroécologie, du développement territorial et de l'entrepreneuriat au service des territoires;

- De faciliter l'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles et à d'autres ressources productives afin de soutenir le renouvellement générationnel et de diversifier les structures de production;
- De mettre en œuvre des mesures qui soutiennent et favorisent la transition vers des systèmes alimentaires plus résilients, durables, compétitifs, rentables, efficaces et inclusifs ;
- De promouvoir des politiques innovantes favorisant des changements dans les modes de consommation et de production alimentaires, en créant un « environnement alimentaire » plus favorable ;
- De soutenir la coopération dans le domaine de la recherche alimentaire entre les pays de la région afin de mettre en place des systèmes alimentaires durables ;
- De promouvoir des actions visant à la pleine reconnaissance des diplômes du CIHEAM dans les pays membres.

## DEMANDENT AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- De lancer des projets conjoints dans les domaines de la formation, de la recherche et du transfert de technologie afin de renforcer les capacités nationales dans ces secteurs, en encourageant une plus grande synergie entre les programmes pour permettre la mise en commun des ressources humaines et financières ;
- D'accélérer les investissements dans l'agriculture durable et réorienter d'urgence les investissements nécessaires vers le secteur agricole;
- De promouvoir des domaines de collaboration supplémentaires tels que les maladies transfrontalières, la traçabilité et le contrôle de la qualité des

aliments, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que le transfert de technologie et l'innovation.

## DEMANDENT AU CIHEAM

### 1. Le renforcement des capacités et des ressources :

#### 1.1 Formation et renforcement des capacités

- Poursuivre la production et le partage des connaissances avec et pour les pays membres, tout en rendant ces savoirs plus utiles pour le développement durable dans les pays du CIHEAM ;
- Répondre à la demande croissante en matière d'éducation en offrant aux étudiants les bases théoriques et pratiques nécessaires aux programmes de Master et de Doctorat. Il est essentiel que les formations proposées tiennent compte de l'intérêt des entités publiques et privées pour une expertise développée à travers des approches orientées vers la résolution de problèmes. Le CIHEAM doit offrir des formations qui facilitent l'émergence de nouveaux profils professionnels, tels que des gestionnaires novateurs, des agents de transfert de technologie et des formateurs. Ces programmes éducatifs doivent intégrer une approche d'apprentissage pratique, mettant l'accent sur les projets concrets et les processus de travail collaboratif;
- Adapter ses programmes pour inclure les compétences vertes, la numérisation, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle, en harmonie avec l'évolution des environnements socio-économiques et des exigences professionnelles, ce qui nécessite une approche intégrative et multipartite, favorisant une meilleure communication et compréhension entre les différents acteurs;
- Offrir un cadre de dialogue multiculturel, garantissant que la diversité ethnique, culturelle et religieuse demeure une source d'enrichissement mutuel. Une approche proactive est nécessaire pour promouvoir les valeurs de tolérance, de respect et de coexistence, notamment à travers des ateliers et des formations axés sur des projets humanistes pour une communauté méditerranéenne diverse et unie.

### 1.2 Coopération et partenariats

- Promouvoir le développement de projets et de programmes de coopération aux niveaux national et régional afin d'accroître la production et la productivité de l'agriculture et de la pêche au profit des petits agriculteurs, des opérateurs de la pêche, des femmes et des jeunes en Méditerranée, en leur offrant les connaissances et les compétences nécessaires pour mieux contribuer à la sécurité alimentaire, à une agriculture et une pêche plus durables et résilientes, ainsi qu'à l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural;
- Poursuivre le partage d'informations scientifiques et techniques, de savoir-faire et de bonnes pratiques à travers des activités de mise en réseau institutionnelle sur les systèmes agroalimentaires durables (**Plateforme SFS-MED**), les partenariats d'innovation (**MIP**), l'agriculture biologique (**MOAN**), les légumineuses (**Beans**), la flore méditerranéenne (**GenMedA**), ainsi que le **Réseau Méditerranéen sur les Gaz à Effet de Serre en Agriculture**, entre autres;
- Poursuivre également le partage d'informations géopolitiques et stratégiques entre les États membres, conformément aux déclarations des réunions ministérielles précédentes du CIHEAM, qui appellent à renforcer les efforts pour renforcer la sécurité alimentaire, en particulier à travers le **réseau MED-Amin**, dédié au domaine céréalier, visant à accroître les capacités nationales d'alerte précoce et de réponse, à réunir les parties prenantes publiques et privées, à formuler des stratégies de gestion de crise efficaces, et à soutenir un dialogue stratégique approfondi sur la durabilité agroalimentaire, la sécurité alimentaire et la gestion des crises;
- Encourager la participation active des communautés rurales et côtières dans les processus de décision concernant les transitions agricoles et climatiques. Le CIHEAM devrait soutenir des approches participatives permettant d'intégrer les voix des agriculteurs, des pêcheurs, des femmes et des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de résilience climatique et de sécurité alimentaire. En renforçant les capacités de gouvernance locale, le CIHEAM peut contribuer à l'adoption de pratiques

durables, tout en veillant à ce que les solutions soient adaptées aux besoins spécifiques des communautés et renforcent leur résilience face aux défis posés par le changement climatique.

### 1.3 Mobilisation des ressources et synergies organisationnelles

- Poursuivre les efforts pour accroître les ressources du CIHEAM en explorant de nouveaux mécanismes de financement tout en consolidant les améliorations organisationnelles réalisées au cours des dernières années;
- Développer des initiatives et des projets multi-acteurs, impliquant le secteur privé (y compris les entreprises, les banques et les assurances), pour financer les transitions essentielles et soutenir les communautés agricoles. Ces efforts devraient se concentrer sur le renforcement de la résilience autour du nexus eau-alimentation-climat, en garantissant la durabilité à long terme et en répondant aux besoins d'adaptation et d'atténuation;
- S'appuyer sur la collaboration existante entre les instituts du CIHEAM et le Secrétariat général, en capitalisant sur les expériences passées et l'expertise partagée afin de renforcer les synergies et maximiser l'impact global dans tous les domaines de travail.

## **2. La mise en œuvre d'actions ciblées dans des secteurs clés :**

### 2.1 Recherche, innovation et animation de réseaux

- Faciliter les réseaux d'information et de recherche dans la région méditerranéenne afin de tirer parti des connaissances et de l'expertise techniques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la base de connaissances et à la promotion de la recherche avancée sur les marchés agricoles, les systèmes alimentaires durables, l'élevage et la pêche durables, la foresterie et la production végétale;
- Renforcer les activités de recherche qualifiée sur des enjeux spécifiques liés aux systèmes agroalimentaires méditerranéens et aux domaines connexes, en mettant l'accent sur des approches fondées sur des solutions et des résultats concrets. Soutenir le CIHEAM dans la mobilisation des ressources

financières, l'accompagnement des jeunes étudiants, la promotion de la diplomatie scientifique et le renforcement des relations internationales et des partenariats scientifiques.

### 2.2 Agriculture et systèmes alimentaires durables

- Poursuivre les efforts et initiatives engagés au sein de la plateforme SFSMED FAO-CIHEAM-UpM et Fondation Prima, ainsi que les dialogues organisés aux niveaux transnational, national et infranational dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui ont mis en lumière les défis et les actions stratégiques nécessaires pour une transition durable de l'agriculture et des systèmes alimentaires méditerranéens ;
- S'attaquer aux aspects sanitaires, techniques et économiques de la sécurité alimentaire en augmentant la production locale malgré la rareté des ressources et en atténuant les effets de la volatilité des prix alimentaires internationaux ;
- Traiter les aspects sanitaires, techniques et économiques de la sécurité alimentaire en augmentant la production locale malgré la rareté des ressources, tout en atténuant les effets de la volatilité des prix alimentaires internationaux ;
- Soutenir les changements de comportements alimentaires en abordant les facteurs structurels qui influencent les choix alimentaires, tout en promouvant la sensibilisation et l'éducation des consommateurs ; encourager la création d'environnements alimentaires propices afin de contribuer de manière significative à la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables.

### 2.3 Gestion durable et partage des connaissances dans le domaine des ressources naturelles, des zones côtières et de la pêche

- Soutenir les initiatives visant à améliorer la gestion des sols, la bonne gestion des ressources en eau disponibles, ainsi que la préservation de la biodiversité végétale et animale. Il est essentiel de continuer à promouvoir des pratiques agricoles, forestières et halieutiques durables, réduisant l'impact du

changement climatique tout en renforçant la résilience des communautés locales;

- Poursuivre et élargir les travaux sur l'utilisation durable et la gestion intégrée de l'eau dans le but de contribuer à la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 2, et ainsi apporter une contribution à la Conférence des Nations Unies sur l'eau prévue en 2026 et 2028 (résolution A/77/L.106) ;
- Produire, promouvoir et partager davantage de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays membres, organiser des activités de formation, partager des technologies et des documents techniques. Diffuser les résultats des projets, des directives claires et concrètes, des guides de bonnes pratiques ainsi que des listes de maladies pour les animaux aquatiques dans la région, afin d'attirer les jeunes, sensibiliser, favoriser le partage d'expériences et renforcer l'identité culturelle des communautés locales et côtières.

### **3. Le renforcement des approches transversales et inclusives :**

#### **3.1 Intégration d'une perspective genre et autonomisation des femmes**

- Poursuivre et intensifier les efforts pour intégrer une perspective sexospécifique à l'ensemble de programmes, en développant des initiatives d'éducation, de formation et de renforcement des capacités adaptées, visant à favoriser l'autonomisation des femmes et leur participation active dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la gestion des ressources naturelles;
- Mener des études sur les parcours professionnels des femmes diplômées à travers ses programmes, en mettant l'accent sur leur insertion sur le marché du travail, l'égalité salariale et les obstacles à l'avancement professionnel. Ces études fourniront des données essentielles pour ajuster les programmes de formation existants et développer des modules ou des ateliers supplémentaires, visant à mieux préparer les femmes aux carrières dans les sciences, la recherche et d'autres secteurs professionnels;

- Renforcer ses partenariats avec les pays, les organisations internationales et la société civile afin de faciliter et de soutenir l'accès des femmes, notamment celles des zones rurales et côtières, à des ressources productives, y compris le financement et d'autres actifs productifs, ainsi qu'aux opportunités de leadership.

### 3.2 Participation et autonomisation des jeunes

- Promouvoir les jeunes générations en tant qu'agents de changement dans l'agriculture, la pêche, les systèmes alimentaires et la gestion de l'eau. L'engagement des jeunes est essentiel pour préserver les pratiques traditionnelles tout en favorisant l'innovation. Le CIHEAM doit veiller à ce que l'agriculture durable, la gestion de l'eau et la production alimentaire soient perçues comme des parcours de carrière attractifs, viables et lucratifs, contribuant à la souveraineté alimentaire, au renouvellement des générations et au développement régional.

### 3.3 Petites et moyennes exploitations agricoles

- Le CIHEAM, en partenariat avec les organisations et institutions concernées, devrait progressivement développer des initiatives visant à renforcer les petites et moyennes exploitations agricoles ainsi que les entrepreneurs ruraux, en leur apportant un soutien en matière de financement, d'assurance agricole, d'action collective et d'assistance technique, afin de les aider à s'adapter aux nouveaux défis, notamment le changement climatique et les évolutions technologiques.



## CONCLUSIONS

- Les Ministres et Chefs de Délégation soutiennent les initiatives du CIHEAM dans le domaine des systèmes alimentaires durables et encouragent les jeunes et les femmes à s'investir dans l'agriculture et la pêche durables. Ils reconnaissent également la pertinence des travaux menés par cette Organisation, notamment dans l'enseignement post-universitaire spécialisé, la formation, le transfert de connaissances et le placement professionnel en collaboration avec les entreprises et entités privées.
- Les ministres des pays membres du CIHEAM conviennent de transmettre ces recommandations aux ministres des Affaires étrangères de leurs pays respectifs, afin qu'elles puissent être prises en compte dans les négociations internationales et les initiatives politiques auxquelles ils participent. Convaincus qu'il est essentiel d'entreprendre des actions en faveur de l'investissement dans l'agriculture, la pêche et les zones rurales, ils soulignent l'importance d'accorder une attention particulière à la dimension régionale de la Méditerranée.
- Les Délégations Ministérielles félicitent le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forêts du Royaume du Maroc et tous ses collaborateurs pour les efforts déployés afin de faire de cette réunion un succès.
- Les ministres de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM expriment leur plus vifs remerciements au Centre pour ses efforts continus et inlassables et son soutien à l'organisation de cette 12<sup>ème</sup> réunion très réussie.